

LA POLITIQUE ET LES ENGAGEMENTS QUALITÉ DE L'AHSM

relatifs à l'enseignement
et à la formation dispensés
dans ses instituts

2025-2030



Association Hospitalière
SAINTE-MARIE

La démarche qualité dans le champ de l'enseignement s'applique de manière transversale aux trois instituts de formation de l'AHSM. Elle s'inscrit dans une vision partagée visant à anticiper et à accompagner l'évolution des formations dans un contexte global en constante mutation.

Supervisée par la fonction centrale, cette démarche coordonnée garantit la cohérence, l'innovation et l'accessibilité de l'offre de formation proposée par les instituts. Elle constitue un levier stratégique pour répondre aux besoins en compétences des professionnels intervenant dans les secteurs sanitaire et médico-social, tout en valorisant et mobilisant les ressources et savoir-faire internes de l'Association.

La politique qualité s'étend à l'ensemble des dispositifs de formation – qualifiants, certifiants ou orientés vers le développement des compétences – qu'ils concernent la formation initiale ou la formation professionnelle continue.

Cette approche globale vise à servir et à consolider le projet commun des trois instituts, dans le respect de leurs orientations propres et de leurs spécificités pédagogiques et territoriales.

Les ambitions de l'AHSM au travers de ses dispositifs de formation

- Viser l'excellence pédagogique en intégrant les innovations numériques et technologiques (simulation en santé, réalité virtuelle et augmentée).
- Renforcer l'individualisation des parcours, notamment pour les personnes en situation de handicap ou en reconversion professionnelle.
- Prévenir les ruptures d'apprentissage en développant des parcours souples et continus, adaptés aux contraintes des apprenants.
- Entretenir une dynamique de veille et d'innovation : explorer de nouveaux champs de formation.
- Consolider les partenariats avec les financeurs, établissements de santé et acteurs du territoire, pour répondre aux besoins en métiers en tension.
- Mettre les compétences et talents des professionnels de l'AHSM au service de l'attractivité du secteur et du développement économique local.

Nos engagements et nos missions partagées



ASSURER UN ENSEIGNEMENT CONFORME AUX EXIGENCES DE QUALITÉ

- Harmoniser le système qualité des trois instituts de l'AHSM et répondre favorablement aux exigences du Référentiel National Qualité (QUALIOPI).
- Assurer une gestion documentaire efficace et permettant d'apporter la preuve de la qualité des dispositifs et d'harmoniser les pratiques.
- Promouvoir la pertinence des programmes et le développement continu de l'ingénierie pédagogique.
- Faire de l'atteinte des objectifs pédagogiques, de la réussite aux diplômes et qualifications, ainsi que du développement des compétences, un engagement partagé par l'ensemble des formateurs.
- Assurer la pluralité et la complémentarité des compétences des formateurs, tout en favorisant leur diversification.
- Poursuivre la stratégie de communication permettant de dispenser une information claire et complète quant aux différents parcours ainsi qu'à la valorisation des résultats dès l'instituts.
- Encourager la performance et nourrir une dynamique continue de progrès.



RÉPONDRE AUX BESOINS ET AUX ATTENTES DES BÉNÉFICIAIRES

- Être attentif à l'expression des besoins et des attentes des bénéficiaires, et intégrer leurs observations dans une démarche d'amélioration continue.
- Promouvoir l'égalité d'accès à la formation et à la qualification pour l'ensemble des publics, en veillant à la prise en compte des parcours individuels et des situations particulières, notamment celles des personnes en situation de handicap.
- Inscire chaque bénéficiaire au centre de la construction de son projet professionnel, afin de renforcer son implication et son autonomie dans son parcours de formation
- Favoriser l'accès à la formation et à la qualification pour tous.



CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES À L'ENVIE D'APPRENDRE

- Promouvoir et garantir le bien-être au sein des dispositifs de formation
- Assurer des conditions organisationnelles et matérielles optimales, propices à la qualité des apprentissages.
- Accompagner les apprenants au travers de nouvelles approches technologiques et pédagogiques.



FORMER AUX MÉTIERS DE DEMAIN ET AGIR POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Proposer des formations adaptées aux établissements partenaires internes ou externe.
- Contribuer à des travaux de recherches.
- Entretenir la qualité de son partenariat et sa bonne connaissance des établissements de santé et plus largement des employeurs sur son territoire/ bassin de santé : les projets d'établissements, les ressources humaines, l'organisation des soins, l'équipement, les besoins en formation des professionnels.



ÊTRE UN ACTEUR SUR LE PLAN DE L'INNOVATION

- Poursuivre et renforcer le développement du numérique et la transformation digitale.
- Promouvoir la simulation en santé ainsi que les technologies immersives (réalité virtuelle et augmentée), en visant leur labellisation.



Association Hospitalière
SAINTÉ-MARIE